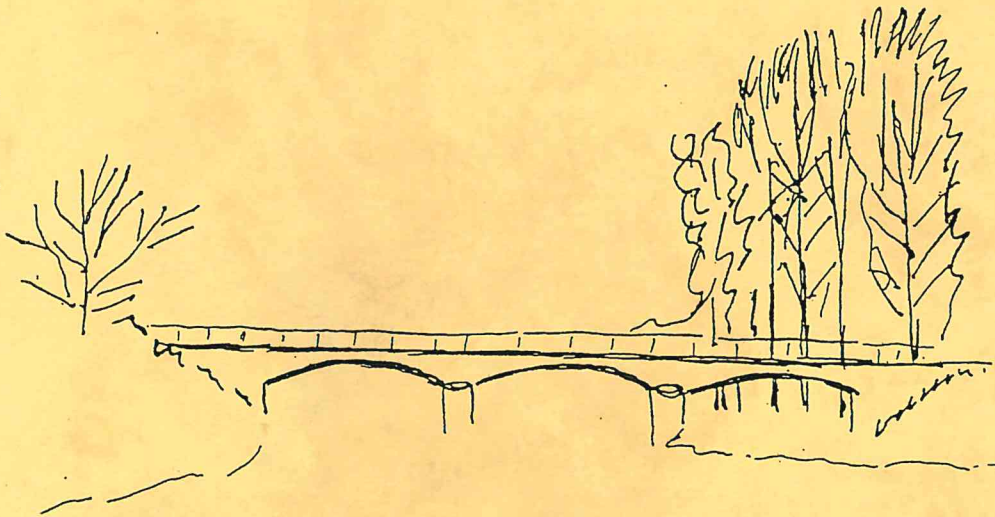


**S
t
D
I
D
I
E_n
B R I O N N A I S**



**BULLETIN
MUNICIPAL
NUMERO 25
ANNEE 2014**

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2014 je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets et avec une pensée toute particulière pour les personnes qui sont dans la peine ou malade.

Je tiens à remercier les associations : loisirs, pêche, chasse, les bénévoles qui s'occupent de la salle polyvalente, de la bibliothèque, de diverses activités et contribuent à maintenir le dynamisme de notre village.

En 2013 nous avons eu la tristesse de perdre Edouard DECHELETTE. Edouard était 2^{ème} adjoint de notre conseil municipal, très attaché à sa commune avec sa gentillesse habituelle. Il n'hésitait jamais à rendre service. Saint Didier peut réellement le remercier pour les terrains qu'il nous a vendus à un prix plus que modique et nous a permis de réaliser la salle, le terrain multisport et le parking. La restauration de l'église était un projet qui le tenait vraiment à cœur. Grâce à l'organisation des concerts qu'il sponsorisait très largement ce travail a pu être effectué. Encore MERCI Edouard.

L'année 2013 a vu des travaux assez importants sur notre commune. Suite à l'orage de grêle la toiture de la salle polyvalente a été entièrement refaite

Suite à la fermeture de l'école, une 1^{ère} tranche de travaux a été effectuée : façade, secrétariat mairie avec salle de réunions, archives. Des subventions ont été accordées par l'Etat et le Conseil Général

2014 devrait voir la 2^{ème} tranche de travaux qui consiste en la rénovation de l'ancien logement de l'instituteur.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et espère qu'il vous informera de la vie de notre commune

André MAMESSIER

TRAVAUX DE BATIMENTS

Les travaux d'aménagement de la mairie, suite à la fermeture de l'école, ont été réalisés à l'automne. Le secrétariat n'a pas été modifié, les peintures et le revêtement de sol ont fait peau neuve. Le préau a été transformé en salle de réunions. Une partie de l'ancienne salle de classe a été aménagée en local archives. La façade a été refaite en pierres apparentes avec un éclairage qui met en valeur ce bâtiment. Des fenêtres et des volets neufs complètent cette façade.

Ces travaux ont été effectués par les entreprises suivantes : POMMIER pour la maçonnerie - DESCHARNES pour la plâtrerie peinture - PRADET pour l'électricité - CHOFFEY-VALLAR pour le chauffage - MAMESSIER pour la menuiserie pour un coût de 101.337.25 € TTC soit 84.730.15 € HT (la TVA sera récupérée en 2015). Des aides ont été accordées par l'Etat pour un montant de 25.419 € et du Conseil Général pour un montant de 24.087 €.



Photos prises pendant les travaux

La toiture de la salle polyvalente a été entièrement refaite par l'entreprise MACHADO suite aux dégâts provoqués par la grêle en août 2012 - Ces frais ont été entièrement couverts par l'assurance.

Un auvent a été mis en place à l'entrée de l'épicerie et du restaurant. La ferronnerie a été faite par l'entreprise THIBAUDIER de St Didier et la couverture par Ets MACHADO. Le coût a été de 2921.23 € TTC

TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2013

- Tous les chemins de la commune ont été suivis par l'employé communal. Achat de 90 Tonnes de matériaux pour les travaux – le milieu des chemins a été broyé – les fossés ont été nettoyés avec la cureuse.
- Des ornières ont été bouchées avec des débris de tuiles
- Broyage des accotements 2 fois par an par l'entreprise FAYOLLE.
- Le chemin des Tâches a été refait à neuf, renforcé et goudronné pour une somme de 14605 € HT
- Le chemin de château vert a été refait à neuf. Tous les travaux ont été réalisés par l'entreprise THIVENT pour une somme de 15193 € HT.
- Mise en place de 5 Tonnes d'enrobé

Environnement

BRAVO encore en 2013 pour le tri sélectif. Grâce à l'effort de vous tous la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères collectée par la communauté de communes a baissé en 2012 de 13 % et en 2013 de 10 %.

MERCI de poursuivre l'effort car le tonnage des ordures ménagères doit encore baisser en 2014 pour respecter le grenelle de l'environnement.

***C'est avec des petits gestes simples
que l'on fait de GRANDES ECONOMIES !!***

La collecte de ferraille aura lieu du vendredi 6 juin le matin au mardi 10 juin dans la matinée

Nous rappelons que la déchèterie située à Saint Julien de Jonzy est ouverte :

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

REPAS DES PERSONNES + 70 ANS

Les personnes concernées doivent retenir la date du samedi 26 Avril à midi à l'Auberge du Val d'Arconce.

UN HOMME ELEGANT EST PARTI

Edouard DECHELETTE est décédé à l'âge de 63 ans

(article paru dans le Journal de S et L le 6 novembre 2013 signé Fabienne Croze)



Oui, l'élégance, le cœur, l'art, la culture, l'ouverture d'esprit, définissaient si bien Édouard Déchelette, Teddy pour les amis.

Fils du résistant Eugène Déchelette, petit-neveu du grand archéologue Joseph Déchelette, Édouard appartenait à une lignée prestigieuse. Il avait le Brionnais chevillé au corps. Son père, industriel du textile à Roanne, venait d'une famille d'emboucheurs – les Despierres, de Prizy. Devant reprendre l'entreprise textile, Teddy a préféré se tourner vers sa passion pour l'art et a monté un atelier de restauration au Louvre.

Il y est resté 20 ans tout en créant son propre atelier. Puis il a fait un virage à 180 degrés, choisissant de faire une formation viticole, avec les jeunes ! « Les missions que j'effectuais dans les musées nationaux m'ont ravi. Fin 1990, j'ai décidé de quitter Paris pour Saint-Didier pour m'occuper de la maison familiale. Quelle activité professionnelle allais-je choisir ? »

L'art chevillé au corps

Il n'a cependant pas abandonné l'art et s'est occupé de la promotion de Jean Puy, peintre fauve roannais phare du Musée Déchelette. Il a succédé au conservateur bénévole du musée de Marcigny, M. Perrot. Il a travaillé l'inventaire et à définir le futur du musée, préparant avec ardeur de splendides expositions.

Il a œuvré avec l'association de rénovation des murs de pierres sèches pour l'insertion professionnelle. Son fameux pique-nique réunissant artisans, artistes, visiteurs, musiciens, à Grande-Terre, restera à jamais gravé dans les mémoires. Son implication pour la restauration du tabernacle en bois doré de l'église, les musiciens et chanteurs qu'il a fait venir, sa participation au conseil municipal... Édouard Déchelette était toujours impliqué, attentif. Il laisse un grand vide dans la région

Édouard Déchelette était un viticulteur qui aimait aussi beaucoup l'art.

BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS –
VARENNE L'ARCONCE ET SARRY

La bibliothèque est ouverte le mardi et le samedi de 10 H à 12 H

Elle est gratuite pour tous petits et grands

Un grand choix de livres (documentaires et romans Adultes et Enfants) vous attend, ils sont renouvelés en partie tous les trois mois par la BDSL (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Macon.

Tous les quinze jours, un réseau de navettes nous permet de répondre à vos demandes de livres.

Deux bibliothécaires qualifiées sont à votre disposition pour vous conseiller dans votre choix.

Nous attendons votre venue

SCRABBLE
SCRABBLE

Si vous souhaitez vous détendre en jouant au scrabble, venez nous rejoindre tous les quinze jours : le lundi après-midi.

Deux façons de jouer : Duplicaté ou normal, au choix des participants

Il est préférable d'apporter vos jeux et dictionnaire si possible

L'après midi se termine vers les 17 heures après avoir partagé en toute convivialité : café, tisane et gâteaux.

ASSOCIATION DE LOISIRS

Toute l'équipe de l'association de loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Lors de l'Assemblée générale du 24/01/2014, nous avons procédé au renouvellement des membres. Nous accueillons avec plaisir 3 nouveaux membres, bienvenue à Annabelle, Alexandre et Christophe.

Bilan de l'année 2013 :

-Randonnée du 17/02/2013 : belle réussite cette année avec 382 marcheurs. Le beau temps était de la partie, et aucune autre randonnée ne nous faisait concurrence dans la région.

-Fête du 20/07/2013 : 115 personnes ont répondu présentes à notre invitation. La journée s'est déroulée sous un soleil de plomb, mais la formule jambon à la broche et pétanque semble toujours plaire.

-Concours de manille du 30/11/13 : record battu cette année avec 76 doublettes. Le changement dans les lots l'année dernière semble avoir porté ses fruits.

-Téléthon : cette année nous n'avions pas fait d'activité sportive pour l'occasion. Une urne attendait vos dons dans les locaux de la mairie, et nous avons préparé du vin chaud et des bugnes pour vous recevoir.

-Repas de Noël du 14/12/13 : Nous étions 49 personnes à attendre le passage du Père Noël. Heureusement Gilles nous avez préparé un bon repas pour nous faire patientez...tout le monde s'est régalé avec ses cuisses de canard aux myrtilles.

Comme chaque année, nous avons pu compter sur la participation de nombreuses personnes lors de nos manifestations. **MERCI A TOUS.**

Dates à retenir pour l'année 2014 :

-randonnée : dimanche 16 février 2014

-repas des bénévoles : date à définir (dans l'été)

-concours de manille : samedi 29 novembre 2014

-Noël : nous avons pour projet d'organiser une sortie à un marché de Noël...



FLEURISSEMENT

La commune de Saint Didier a obtenu le 12^{ème} prix au concours de fleurissement départemental au titre des communes de moins de 250 habitants

Ci-dessous une photo prise lors du passage du jury



ASSOCIATION SAUVEGARDE EGLISE

L'ASSOCIATION TIENDRA SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU PRINTEMPS 2014.
LA DATE VOUS SERA COMMUNIQUÉE TRÈS PROCHAINEMENT

ASSOCIATION POUR L'EGLISE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS

SIEGE SOCIAL :
MAIRIE DE SAINT-DIDIER EN BRIONNAIS

CORRESPONDANCE :

**A.E.S.D.B.
ANNE DECHELETTE
« CHERANCRE »
71110 ST-DIDIER EN BRIONNAIS**



Société de chasse "LE RALLY"

Pour la saison 2013/2014, 23 adhérents à la société communale de Saint Didier en Brionnais.

Comme les années précédentes, avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, en août, nous avons lâché en parcs cent-vingt perdrix grises. Puis, une centaine de faisans a été lâchée par la société, pendant la saison et à la fermeture pour essayer une reproduction sur notre commune.

Des agrainoirs continuent à être remplis pour permettre aux oiseaux de passer l'hiver, les chasseurs et les piégeurs vont poursuivre la régulation des nuisibles. Grâce aux efforts, nous avons plus d'oiseaux sauvages. Cette année, le mauvais printemps n'a pas favorisé les couvées.

Pour le reste du petit gibier, la diminution importante de la population de lièvres a été constatée sur notre société et les communes voisines, les lapins de garenne sont rares, une très bonne fréquentation de canards et autres limicoles sur nos berges.

Pour le gros gibier, le chevreuil est stable dans les bois du GIC et en augmentation dans les prés, le plan de chasse sera respecté. Pour le sanglier le plan de chasse ne sera pas atteint (accord sur le massif pour réduire le tir à des sangliers de moins de 50 Kgs), les bêtes ont désertées nos forêts cette saison et leurs déplacements sont aléatoires surtout en bord d'Arconce.

En fin de saison, Les sociétaires seront convoqués pour faire le bilan des prélèvements effectués et décider des nouvelles actions à entreprendre pour recommencer dans les meilleures conditions le 01 Juillet la saison 2014/2015.





LA PERCHE BRIONNAISE

2013 a été une année marquée par de très nombreux coups d'eau. En effet par 6 fois dans l'année, l'Arconce a amené dans les vannes du moulin de Guenard de nombreuses branches, et troncs qui bloquaient la fermeture des vannes. Le Bureau de la Perche Brionnaise ainsi que plusieurs adhérents ont assuré le déblaiement de troncs imposants (8,60m de longueur et 1,35 m de diamètre). Heureusement, un sociétaire a mis son tracteur à la disposition du groupe.

La vente des cartes reste stable malgré une légère baisse. La Société a déversé 400 kgs de poissons en fin d'année qui permettront aux pêcheurs de 2014 de prendre le brochet ou le sandre exceptionnel. Lors de l'Assemblée Générale deux nouveaux membres du Bureau ont été élu à l'unanimité.

Le président Georges MAMESSIER et son bureau adressent tous ses vœux aux habitants de Saint DIDIER en Brionnais et leur souhaitent de bonnes prises pour 2014.

RPI du BRIONNAIS

Le mardi 3 septembre a eu lieu la rentrée des nouveautés.

En effet, les enfants des 6 communes du RPI ont repris le chemin de l'école mais cette année, ils se sont retrouvés dans les locaux flamboyants neufs de la nouvelle école avec de nouveaux copains puisque tous se retrouvent maintenant dans le même établissement.

Une nouvelle équipe enseignante accueille les enfants suite au départ en retraite de Mme Annie BASSOT:

Les 5 TPS, les 14 PS et les 6 MS ont désormais Mme Lydie ETAIX comme maîtresse, assistée de Mme Cécile VERNUSSE, ATSEM.

Les 16 GS et les 14 CP sont toujours avec Mme Maud PETIT, déchargée pour la direction le mardi par Mme Emilie FRENEA, assistées de Mme Florence LEFRANC, AVS rattachée à la classe.

Les 12 CE1 et les 14 CE2 sont toujours avec M. Christophe ETAIX.

Les 12 CM1 et les 12 CM2 sont avec Mme Cécile CABATON, assistée de Mme Nathalie LAFONT, AVS rattachée à 2 élèves.

Le personnel SIVOS encadre les enfants pendant la garderie et le temps de midi: Mmes Danielle ALEVEQUE, Cathy ALLOIN, Jeanne CAYOT, Myriam LAMOTTE et Evelyne SOULARD.



Plus de 95 personnes se sont déjà renseignées depuis le démarrage de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) !

Afin de répondre aux besoins en logement des habitants, les élus des cantons de Semur en Brionnais et de Marcigny, regroupé en syndicat (SIAH, Syndicat Intercantonal pour l'Amélioration de l'Habitat) ont mis en place en avril 2013, avec l'Agence Nationale de l'Habitat et le Département, un dispositif incitatif appelé Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en faveur de l'amélioration de l'habitat privé existant.

Un démarrage encourageant :

- Plus de 95 personnes se sont déjà renseignées,
- 55 visites de logements ont été réalisées ou sont en cours,
- 23 dossiers ont déjà été déposés auprès des financeurs en moins de 6 mois d'opération !

A qui s'adressent les aides de l'OPAH ?



- **Au propriétaire bailleur ou occupant souhaitant améliorer la performance énergétique de leur logement :**
Vous souhaitez isoler votre logement pour améliorer son confort et dépenser moins d'énergie ? Bénéficiez des aides particulièrement avantageuses !
- **Au propriétaire occupant ou locataire :**
Vous êtes une personne âgée ou handicapée et vous souhaitez demeurer chez vous le plus longtemps possible. H&D Centre-Est vous propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à concrétiser votre projet : remplacement d'une baignoire par une douche, pose d'une rampe, installation d'un monte escalier etc...
- **Au propriétaire d'un logement locatif :**
Vos logements sont inhabités ou en mauvais état ? Les aides vous permettent de les réhabiliter par des subventions aux travaux et une déduction fiscale de 60% sur vos revenus bruts fonciers.

Du début à la fin de votre projet, H&D Centre-Est apporte gratuitement son expertise, aide à la définition du projet, à la recherche de financements, à la constitution des dossiers de subventions, etc.

Attention, des conditions de recevabilité sont à vérifier avant l'organisation de toute visite et avant le dépôt d'un dossier de demande d'aides financières: ressources des demandeurs, âge du logement, statut...

Exemple de projet ?

Une famille composée d'un couple et 3 enfants ont souhaité faire des économies d'énergie dans leur maison individuelle construite en 1974. Avant travaux, ils dépensaient 1 650 € par an en chauffage ce qui représentait 11% de leur budget. La toiture était à refaire : ils ont donc envisagé l'isolation de leurs combles et le remplacement de leurs fenêtres et de leur porte d'entrée. Le gain énergétique est de 33%.

Montant total des travaux : 17 253 € TTC

Montant total des aides : 13 076 € soit 76% de la dépense.



Contact :

- **H & D Centre-Est**
Tél : 03 85 21 01 60
N° vert : 0800 880 531

Venez vous renseigner lors des permanences organisées en mairies.

- Les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois à la mairie de Marcigny, de 10h00 à 12h00.
- Le 2^{ème} vendredi de chaque mois en mairie de 14h00 à 16h00:

Mairie d'IGUERANDE : 11 avril, 11 juillet, et 14 novembre 2014.

Mairie de MELAY : 14 février, 9 mai, 12 septembre et 12 décembre 2014.

Mairie de ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS : 14 mars, 13 juin et 10 octobre 2014.

CONNAISSEZ-VOUS

L'ASSOCIATION BRIONNAISE D'ENTRAIDE ?

Vous n'avez pas de véhicule, vous avez besoin de vous déplacer ...

- Pour vous rendre chez votre médecin, pour aller chez le coiffeur, le pédicure
- Pour rendre visite à un malade ou assister à des obsèques
- Pour aller prendre le train ou le bus, pour faire des courses

N'hésitez pas à appeler un chauffeur bénévole dans la commune :

- ❖ Jean ou Lise CORNELOUP : téléphone : 03.85.25.19.11
- ❖ Catherine THEVENET : téléphone : 03.85.25.44.07
- ❖ Liliane MAMESSIER : téléphone : 03.85.25.04.20
- ❖ Marie Dominique LASSUDRIE : téléphone : 03.85.25.45.58 ou 06.77.10.80.96

Fonctionnement :

Le service est assuré par des bénévoles, mettant du temps à disposition

La distance des déplacements ne doit pas être supérieure à une cinquantaine de kms. L'attente ne doit pas excéder 2 heures (trajet non compris)

Les transports ne sont pas assurés (sauf exception) les jours fériés, ou en cas d'intempéries graves (neige, verglas). Les déplacements deviennent alors exceptionnels et restent à l'appréciation du bénévole, à qui revient la décision

Coût :

La personne transportée règle au chauffeur bénévole une indemnisation correspondant aux frais d'utilisation du véhicule soit 0.42 € du km. Ce tarif est fixé chaque année par le conseil d'administration de l'association

Les frais sont partagés par le nombre de passagers utilisant en même temps le véhicule

Chaque personne transportée devra s'acquitter de la cotisation annuelle d'adhésion à l'association soit 4.00 € actuellement (montant voté par le conseil d'administration). Cette cotisation garantit la personne transportée en matière d'assurance.

Objectifs de l'association :

Créer une solidarité au niveau des transports en faveur des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion

Mettre en place localement un service de transport à caractère social et non commercial.

FNACA COMITE BRIONNAIS

En fin d'année 2012, le Comité a perdu son Vice-président : Paul Brigaud qui a été remplacé à ce poste par Georges DECLAS. Le vote a désigné Jean Vernay comme nouveau membre de l'équipe dirigeante.

Le bureau est ainsi constitué :

Président : Jean CORNELOUP

Vice-président : Georges DECLAS

Secrétaire : Louis TREMEAUD

Trésorier : Henri LAROCHE



Le comité compte actuellement 54 adhérents dont 9 veuves

L'année 2013 a été marquée par la Reconnaissance du 19 mars comme Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc

En 2014, le comité célébrera le 19 mars comme d'habitude, à Saint Christophe et Oyé en accord avec les municipalités.

Le voyage, voté à l'assemblée générale, aura pour destination Verdun et Colombey les Deux Eglises les 10 et 11 juin.

Le repas détente est prévu le 11 octobre.





L'aide à domicile ? Une aide propre à chaque personne dans son cadre de vie, à travers une écoute et des services pratiques !

Lorsqu'on échange avec les aides à domicile ADMR, ce qui frappe d'emblée, c'est la manière dont elles décrivent leur métier : des soins, des tâches ménagères lourdes souvent, mais toujours assortis de la recherche du confort physique et moral des bénéficiaires, pour leur permettre de vivre chez eux dans des conditions correctes. Ce qui frappe aussi, c'est leur fonction de lien, sympathique et vigilant, avec le village, les connaissances ; elles apportent l'air du temps... tout ce qui fait qu'on se sent vivre plus fort et moins seuls !

Tout cela se vit dans un cadre de démarche qualité, d'outils de suivi et de contrôle, astreignant pour les professionnelles, mais qui permettent aux responsables de l'association de gérer plus finement l'ensemble des activités et donnent aux financeurs le moyen de contrôler l'utilisation des crédits alloués.

L'année 2013 s'est caractérisée par un assez fort mouvement des bénéficiaires, hospitalisations, départs, décès... compensé par l'arrivée d'autres personnes qui font confiance à l'ADMR.

Pour 2014, les perspectives d'évolution ne manquent pas !

L'aménagement fonctionnel d'un nouveau local, mis à disposition par la mairie de Saint Christophe, donnera à l'équipe professionnelle et bénévole ainsi qu'aux familles des bénéficiaires des conditions de travail et d'accueil qui faciliteront certainement encore plus la qualité de travail. Il devrait être prêt pour l'été prochain.

Marie-Françoise Pegon, secrétaire administrative, très appréciée tant pour son efficacité que pour son sens aigu de la communication, va prendre un poste de coordination à l'ADMR..... Elle sera remplacée par Marine Sivignon dès le 1^{er} janvier 2014.

La volonté de formation professionnelle continue de l'association et des salariées s'intensifie : en 2014, 9 aides à domicile sur 13 participeront à des sessions de perfectionnement et / ou d'acquisition de nouvelles compétences, en lien avec les besoins concrets du terrain.

Des services pour tous à tous les âges

- **Simplement pour une aide dans les tâches quotidiennes :** ménage, repassage, courses...
- **Pour les familles avec de jeunes enfants :** aide aux tâches quotidiennes, garde d'enfants...
- **Pour les personnes âgées ou malades en difficulté d'autonomie :** aide à la toilette, habillage, prise de médicaments, alimentation, ménage...
- **Pour les personnes handicapées physiques ou mentales :** tâches quotidiennes, aide au confort, assistance et accompagnement social...
- **Pour les personnes en fin de vie :** aide complémentaire à la prise en charge de soins palliatifs à domicile, suppléance aux absences de l'entourage.
- **Un service téléassistance** pour sécuriser la vie quotidienne et assurer les interventions nécessaires.

Où trouver l'ADMR

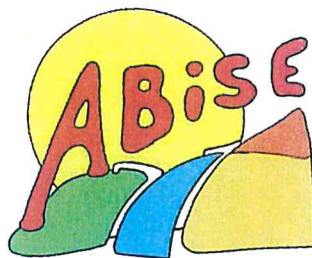
Bâtiment administratif du champ de foire 71800 Saint Christophe
Tel : 03 85 25 92 02

La secrétaire administrative est à votre disposition les :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 14 à 17h

Le portage de repas

- Menus différents, standard ou de régime, chaque jour, y compris week-ends et jours fériés.
- Les menus sont fournis d'avance, vous pouvez ainsi dresser votre commande pour 1 jour, 1 semaine ou 1 mois.
- Pour la livraison, il suffit de téléphoner la veille avant midi : **06 47 38 92 99**
- **Prix du repas pour 2014 : 8.80 €**



Association Brionnaise d'Initiatives, de Solidarité et d'Entraide

Le 23 septembre 2002, l'ABISE est créée sous l'impulsion de la communauté de communes du canton de Semur en Brionnais et de divers partenaires.

Depuis ce jour, sa mission reste la même : **développer l'action sociale** sur le canton.

L'association est gérée par des bénévoles, secondés par 4 professionnels permanents. L'ABISE travaille en lien avec plus de 20 partenaires (administrations, associations,). L'année dernière, l'association a accueilli plus de 300 familles de façon régulière. Elle propose des services aux familles et aux associations, des loisirs pour tous, des animations intergénérationnelles.

Les actions régulières de l'association

- **Le Relais Assistantes Maternelles**

C'est un lieu d'information, d'orientation et d'animation.

Le Relais Assistantes Maternelles s'adresse :

- Aux personnes souhaitant devenir assistante maternelle pour les guider dans les démarches.
- Aux assistantes maternelles ayant besoin d'aide administrative, d'aide dans leur quotidien et dans la relation employeurs/salariés.
- Aux parents en recherche d'une assistante maternelle (le relais transmet la liste des assistantes maternelles des cantons de Semur en Brionnais et Marcigny)
- Aux parents employeurs d'une assistante maternelle ayant besoin d'information et d'aides dans les démarches administratives.
- Aux enfants

Depuis 2007, le Relais Assistantes Maternelles propose des temps d'animation ouverts aux assistantes maternelles accompagnées ou non des enfants qu'elles ont en garde. Ces rencontres ont lieu les jeudis matins sur Marcigny et vendredi matins sur Iguerande.

Depuis le 19 Novembre 2013, un temps de rencontres est mis en place sur St Christophe les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois dans la salle de la cantine.

Ces temps permettent aux assistantes maternelles de se retrouver, d'échanger sur leur pratique, de partager leurs idées et leurs compétences.

Ils permettent également d'organiser des animations plus ponctuelles en lien avec les événements du moment (carnaval, halloween, atelier cuisine,.....).

Ces temps d'accueil collectif offrent aux enfants un moyen de socialisation, d'autonomie et de découverte de nouveaux jeux, de nouvelles activités.

Vous pouvez joindre Myriam DORMOY au 06.20.23.54.84 ou relais.abise@orange.fr

- **Le centre de Loisirs à Semur en Brionnais**

Il est ouvert aux enfants de 5 à 11 ans les mercredis et de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires.

L'accueil peut se faire à la journée ou en demi-journée. Un transport est possible depuis St Christophe, St Julien, Ligny, Fleury la Montagne, Iguerande, Mailly, Ste Foy.

Vous pouvez contacter Mohamed Ali NUR au 07.87.92.14.87

- **La ludothèque : Ludo-minots**

Elle est ouverte à tous.

L'accueil se fait 2 mercredis par mois à St Julien de Jonzy.

Elle propose des locations de jeux et jouets et de jeux géants.

La ludothèque se déplace et organise des animations pour les collectivités, les associations, les entreprises,...

Vous pouvez contacter, Corinne GARDEY au 06.83.70.43.55

- **Les animations familiales**

- *Les ateliers d'éveil*

Ont lieu tous les mois sur Marcigny ou Iguerande pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte

- *Les sorties familiales*

- *La ludo-mobile* propose pour les enfants accompagnés d'un adulte des animations autour du jeu et du jouet 1 fois par trimestre dans les différents villages du canton.

- En 2013 : mise en place d'une animation *construction de jeux géants* en bois pour les enfants de 8 à 15 ans et leur(s) parent(s).

- *La Bourse aux jouets et matériel de puériculture* qui a lieu 2 fois par an sur les cantons de Semur et Marcigny

Si vous voulez avoir une idée plus complète de l'ensemble des animations proposées par l'ABISE un site très vivant et fort documenté existe. N'hésitez pas à le consulter à l'adresse suivante <http://abise.jimdo.com/>

TELETHON 2013

Cette année la formule a été changée, la collecte s'est déroulée dans le bâtiment de l'école. De nombreux donateurs (environ 30) sont venus soutenir cette action. Les membres de l'association de loisirs avait préparé café, vin chaud, chocolats et gâteaux pour réconforter les personnes présentes. Cette manifestation a permis de récolter 460 € en faveur du Téléthon.

Merci à tous pour votre générosité.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG
SEMUR EN BRIONNAIS – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

BILAN DES COLLECTES DE SANG

Lieu	Nombre
Semur	42
Varenne	60
Ligny	72
St-Julien	44
St Christophe	53

En 2013, l'amicale des donneurs de sang du canton de Semur en Brionnais a enregistré 271 donneurs (384 en 2012) soit une baisse de 113 principalement due à la suppression des collectes de plasma.

Il faut rester vigilant car les besoins sont toujours aussi importants

Nous faisons appel pour que de nouveaux donneurs prennent conscience de l'importance de ce geste

On peut donner son sang dès l'âge de 18 ans et jusqu'à la veille de son 71^{ème} anniversaire

A chaque don un médecin s'assure que vous pouvez le faire sans conséquence pour vous et le receveur

Des échantillons sont prélevés à chaque don. Ils sont analysés avec des techniques fiables et font l'objet de plusieurs contrôles. En cas d'anomalie, le donneur est informé personnellement

Alors mobilisons nous pour 2014

CALENDRIER DES COLLECTES 2014

Vendredi 28 Février : Semur en Brionnais

Mercredi 28 Mai : St Julien de Jonzy

Vendredi 3 octobre : Varenne l'Arconce

Vendredi 1^{er} Août : Ligny en Brionnais

Vendredi 19 décembre : St Christophe

A bientôt aux dons du sang

L'eau potable : de la production au robinet

Le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'Alimentation en Eau Potable – Exercice 2012 - a été récemment approuvé par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais, autorité organisatrice de ce service auquel la commune a adhéré.

Ce document, rédigé à l'attention de tout habitant souhaitant des informations sur ce service, est présenté en Conseil Municipal et ensuite disponible en Mairie pour consultation.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais comprend 42 communes et dessert 10 700 abonnés, soit près de 18 000 habitants. Ces chiffres ont peu varié ces dernières années. Le service est exploité en affermage par un contrat avec la SAUR ayant pris effet le 1^{er} juillet 2005 et terminant le 31 juin 2017.

Le réseau s'étend sur plus de 970 km, avec des diamètres variant de 50 à 350 mm. 28 réservoirs représentent un volume total de stockage de près de 5 500 m³. 7 stations de pompage assurent le transit de l'eau.

La production du syndicat provient de 6 puits en bord de Loire : 3 en rive droite sur la commune de Marcigny et 3 en rive gauche sur celle de Chambilly. L'eau est traitée dans la station de Baugy. La protection de ce champ captant est en cours. Le volume produit s'élève à environ 700 000 m³, stable sur les trois dernières années.

Le syndicat importe de l'eau du Syndicat d'Adduction d'Eau du Charollais, dont il est un des trois membres. Le volume importé est de l'ordre de 2 200 000 m³, une grande partie de cette eau ne faisant que transiter par les infrastructures syndicales : 1 000 000 m³ sont exportés ensuite vers les syndicats de Bourbince-Oudrache et Arconce, qui sont les deux autres membres du Syndicat d'Adduction d'Eau du Charollais.

La qualité de l'eau est très satisfaisante, avec 100% de conformité des analyses bactériologiques et physico-chimiques.

La tarification de l'eau comporte une part fixe (abonnement) et une part variable (au m³) qui comporte 4 tranches (0 – 30 m³ / 31 – 500 m³ / 501 – 1 000 m³ / au-delà de 1 000 m³). Le syndicat et le délégataire ont des tarifs qui varient le premier par une décision en Assemblée Générale, le second par les termes du contrat d'affermage. A ces montants s'ajoutent les taxes et redevances qui représentent environ un tiers du total payé.

Le rendement du réseau est médiocre : près de 620 000 m³ sont perdus chaque année du fait de la vétusté de certaines conduites (particulièrement celles en amiante-ciment). Cette situation est à nuancer par l'indice linéaire des pertes (1,75 m³/j/km) qui place le syndicat dans une situation moyenne vu l'étendue de son réseau.

Afin de palier à cette situation, près de 10 km de conduite sont renouvelées chaque année par le syndicat, représentant un montant de travaux de l'ordre d'un million d'euro.

Association :

1 Bouchon collecté = Geste utile.

Siège social ; 1 Cité aéronautique

7 1 6 0 0 SAINT YAN.



Aides aux familles de S
touchées par le handicap



Tél : 06-61-12-81-62

E-mail : leperebouchon@aol.com

Site : <http://www.leperebouchon71.com>

2013 La page du Père bouchon.

Le bénévolat nous motive en sachant que le travail que nous effectuons a une utilité de valeur pour les familles touchées par le handicap qui nous sollicitent,

2013 a été une bonne année de collecte, bien que le tonnage de plastique vendu ait diminué de **43 %**, **38T060** de livrées et vendues, cela est dû au fait que nous ne récupérons plus les salons de jardins et autres plastiques. Malgré cette chute nous sommes venus en aide à **10 familles** pour un montant de **12192 € 56**, des aides allant de **77 €** à **3023 €**,

Le compte est créditeur au 31-12-2013 de **4376 € 48**, Je souhaite que 2014 soit encore meilleur.

Quelques précisions sur le fonctionnement de l'association. Pour la trentaine de bénévoles qui viennent trier au dépôt de Digoin, il y a une devise « *vient qui veut, quand il peut, fait ce qu'il peut, mais pas ce qu'il veut* » l'entreprise qui nous achète et recycle nos bouchons nous demande de la marchandise propre, c'est le prix d'achat qui nous pénaliserait, elle nous achète deux sortes de plastique, du polypropylène (p p 05) et du polyéthylène (p e – p e h d 02) tous les autres doivent être retirés (polystyrène, p e t – p v c etc..) plus les étiquettes, les capsules d'étanchéité et tous les intrus que nous trouvons (piles, capsules métalliques et tant d'autres choses insolites, Hormis les bénévoles qui viennent à Digoin, sur le département, nous avons environ 200 points de collectes, répartis entre les déchetteries, les grandes surfaces, petits commerces, écoles et particuliers, environ 250 personnes avec lesquelles je suis en contact.

Ce qui nous manque le plus aujourd'hui c'est des bénévoles deux ou trois heures par semaine,

Pour tous renseignements à Saint Didier vous pouvez vous adresser chez Suzanne et Henri CORNELOUP – Montrafond qui font partie de l'équipe des bénévoles



**Gendarmerie
nationale**



A l'heure où la lutte contre les cambriolages est une priorité majeure pour la Gendarmerie, une étroite collaboration de tous les concitoyens est demandée. Ainsi, lorsque l'un d'entre vous, remarque un comportement étrange d'une voiture que ne paraît pas être de votre quartier ou d'individus qui semblent faire du repérage ou un démarchage, il est important de communiquer des informations pouvant être primordiales dans la résolution d'enquêtes sur les appropriations frauduleuses qui ont peut être été perpétrées chez l'un de vos voisins.

Vous pourrez alors noter utilement, le modèle et la plaque d'immatriculation du véhicule que vous aurez remarqué et communiquer ces informations le plus rapidement possible à la Gendarmerie en composant le 17 ou le 03.85.25.04.06 (Gendarmerie de MARCIGNY), afin de permettre une interception dudit véhicule et un contrôle de ses occupants.

Outre cela, le développement de rapports de voisinage étroits, qui passent par une vigilance entre voisins lorsque vous vous absentez, est un facteur important de lutte contre les cambriolages et une mesure de protection pour les plus exposés, que sont nos seniors.

Il est également rappelé que vous pouvez signaler auprès de votre Gendarmerie, vos absences prolongées, en remplissant un document comportant quelques simples renseignements.

Adjudant-Chef LAGOUTTE - Brigade de gendarmerie de MARCIGNY

Le Réseau G rontologique du Pays Charolais

Association Loi 1901

Labellis  CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Niveau III
en novembre 2002 et reconnu guichet unique

Depuis Avril 2010

Elargit ses missions   partir du 1^{er} janvier 2014 et devient **R seau de Sant  du Pays Charolais Brionnais**



L'intervention est gratuite, gr ce aux financements du Conseil G n ral de Sa ne et Loire, de l'Agence R gionale de Sant , du Syndicat Mixte du Pays Charolais.

L'Association R seau G rontologique du Pays Charolais est agr e Centre de Formation

Le R seau G rontologique du Pays Charolais est Point Relais Documentaire pour l'IREPS (Instance R gionale d'Education et de Promotion)

Pour Qui ?

- Vous rencontrez des difficult s pour accomplir des actes de la vie courante et vous devez b n ficier d'un suivi m dical.
- Vous souffrez d'une pathologie grave, aigu  ou chronique, quel que soit votre  ge, votre handicap ou le stade de la maladie.
- Vous rencontrez des difficult s familiales, psychologiques et sociales, qui compliquent votre situation m dicale.
- Vous  tes un acteur du maintien   domicile (*professionnels de sant  lib raux, SSIAD, professionnels m dico-sociaux, services d'aides   domicile*) confront    des situations complexes

Interventions sur 12 Communaut s de Communes et 3 communes isol es (Vitry-en-charollais, Baudemont et St Yan).



Pour Quoi ?

- Soutenir les usagers et leurs proches afin :
 - de garantir un maintien   domicile,
 - d'informer sur les d marches administratives par une entr e en  tablissement,
- Conseiller sur les aides possibles (humaines, techniques, financi res)
- Limiter le recours   l'hospitalisation d'urgence en cas de difficult s familiales ou sociales.
- Favoriser une bonne articulation ville-h pital.

En pratique :

Notre  quipe de coordination :

- Fait une  valuation des besoins au domicile,
- Planifie les interventions adapt es   la situation.
- Coordonne le passage des professionnels au domicile en lien avec le m decin traitant.
- Aide, rassure, soulage les usagers et leurs proches.

Un premier contact t l phonique nous permet d' valuer vos difficult s.

Pour tous compl ments d'informations,

N'h sitez pas   nous contacter :

R seau G rontologique du Pays Charolais

6 rue du Prieur  - 71120 CHAROLLES

T l : 03.85.24.32.64./ Fax : 03.85.24.30.20.

Adresse mail : contact@rgpc71.fr

Du lundi au vendredi de 9 h   12 h 30 et de 14 h   17 h 00.

www.reseau-du-pays-charolais.com

LOCATION DE MATERIEL DU LEGS BOUTHIER DE ROCHEFORT

L'assemblée générale de l'association ayant lieu mi-février les nouveaux tarifs ne sont pas connus, ils seront affichés à la mairie où vous pourrez les consulter. Nous vous rappelons que la liste complète du matériel et des responsables était publiée dans le précédent bulletin.

VALIDITE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans

Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière

Les cartes d'identité restant valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

www.interieur.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr

SERVICES

PAROISSE : Père Eric REBOUL – Tél : 03.85.25.03.27

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond – Service clientèle : 0810.811.037

Dépannage 24 H sur 24 au 03.85.88.76.76 – Espace client : www.saur.com

E.D.F : Tél 0 801 71 18 71 ou regarder le numéro inscrit sur votre facture

POMPIERS : Tél 18 ou Centre de secours à Marcigny – Tél : 03.85.25.49.15

GENDARMERIE : Tél : 17 ou Gendarmerie Marcigny-semur : 03.85.25.04.06

SAMU : 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : Voir article dans ce bulletin

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

COLLECTE FERRAILLE : Se faire inscrire en mairie

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancre

DECHETERIE A SAINT JULIEN DE JONZY : Ouverture lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

PERMANENCES

MAIRIE : Téléphone : 03.85.25.05.95 – Mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : Mardi et samedi de 9 H à 12 H

Permanence Conseiller Général : Mercredi entre 9 H et 11 H

+++++++

COMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS :

Rue des Ebaulais – 71800 – SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Téléphone : 03.85.25.86.47 – Fax : 03.85.25.87.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30

+++++++

Assistante Sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez-vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à Marcigny. Téléphone : 03.85.25.40.25 OU :

- Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2^{ème} mardi de chaque mois de 10 H à 12 H
- Mairie de St Christophe en Brionnais le 1^{er} jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

